

ECOLE ELEMENTAIRE HENRI BARBUSSE
3, avenue de la Bordière
77290 MITRY MORY

COMpte RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 26 FEVRIER 2013

EtaiEnt présents : M. MARION, représentant la municipalité

- Mme DOUTRELEAU, directrice de l'école
- **Les enseignants** : Mme MANDON, M. COIGNET, M. OGER, Mme GATEAU, M. LACROIX, Mme COMBELAS, Mme JOACHIM, Mme PRET, Mme COUVREUR, Mme GODIN
- Mme CHARLET, enseignante, secrétaire de séance
- **Les représentants de parents d'élèves F.C.P.E.** :
Mme SZYCHIER-REMOADI, M. JACQUENS, Mme PEREIRA, Mme RIBEIRO, Mme GIRARD, Mme PLAISANT, Mme OUGIER, Mme BALAND, Mme RHEMIMET
- **Les représentants de parents non constitués en association** :
Mme MARIANI, M. LALOUÉ, Mme BEAUFILS, Mme ILDEF, Mme BOULCH, Mme PEREIRA, Mme ABBATE,

❖ Evolution des effectifs – Rentrée 2013

A ce jour, le nombre total d'élèves est de 310 dont 10 élèves inscrits en CLIN

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2013 :

- 48 élèves arrivent de la maternelle
- 69 CM2 partent pour le collège soit un réel déséquilibre

Le bilan établi prévoit 289 élèves pour la prochaine rentrée, soit une moyenne :

- de 24,08 par classe répartis sur 12 classes
- de 26,27 par classe répartis sur 11 classes.

Une fermeture révisable a été prononcée. L'équipe enseignante s'inquiète car l'arrivée des enfants non francophones vient alourdir l'effectif des classes tout au long de l'année. Ces élèves ne sont pas pris en compte dans les effectifs remontés à l'administration à ce jour. Madame l'inspectrice comptera les élèves le jour de la rentrée.

❖ Organisation de la semaine scolaire

Une copie du décret du 24 janvier est transmise à chaque membre du conseil d'école.

La directrice résume la réunion du 21 février regroupant la municipalité, les parents élus et le personnel enseignant. Un report de cette réforme est demandé pour la rentrée 2014.

M. MARION réaffirme la politique municipale : l'intérêt de l'enfant sera la priorité pour construire ensemble ce projet.

La directrice liste les paramètres dont il faut tenir compte pour la mise en œuvre de ce projet :

- la pause méridienne ne peut être modifiée (fonctionnement de deux services de restauration)
- place des activités pédagogiques complémentaires (APC) et du temps d'activités périscolaires après le temps d'enseignement.

Le conseil d'école estime qu'une concertation de l'ensemble des partenaires est indispensable pour construire une articulation cohérente des temps scolaires et périscolaires.

Après discussion sur le rôle des parents élus face à ce projet, Mme Doutreleau accepte de les rencontrer lors d'une réunion sur le site de l'école. Une date est à convenir.

L'équipe enseignante a travaillé sur une organisation qu'elle adressera à l'inspection et à la mairie.

❖ Projets pédagogiques

☑ Les Sorties pédagogiques sans nuitées :

Ces sorties sont financées par la coopérative scolaire et par une subvention municipale à hauteur de 10 € par enfant.

26 novembre 2012	<i>Les égouts de Paris / Tour Eiffel</i>	<i>C. Challend (CE2) – S. Combelas (CE2/CM2)</i>
14 décembre 2012	<i>Château de Compiègne</i>	<i>E. Charlet (CP /CE1) – N. Bondu (CE1)</i>
18 janvier 2013	<i>Cité des Sciences</i>	<i>J. Berthelot (CM2)</i>
8 février 2013	<i>Château de Compiègne</i>	<i>J. Coignet (CE1) – K. Goubeau (CLIN)</i>
21 mars 2013	<i>Cité des Sciences</i>	<i>C. Gateau (CM2)</i>
22 mars 2013	<i>Samara La chaussée Tirancourt</i>	<i>V. Prêt (CE2) – C. Challend (CE2)</i>
25 mars 2013	<i>Paris galerie de l'Evolution</i>	<i>F. Mandon (CP) – R. Joachim (CP)</i>
5 avril 2013	<i>Château de Vaux le Vicomte</i>	<i>J. Coignet (CE1) – E. Charlet (CP/CE1)</i>
15 avril 2013	<i>Blandy les Tours</i>	<i>N. Couvreur (CM1)</i>
16 avril 2013	<i>Château de Vaux le Vicomte</i>	<i>C. Doutreleau (CE1) – K. Goubeau (CLIN)</i>
19 avril 2013	<i>Blandy les Tours</i>	<i>S. Lacroix (CM1)</i>
22 avril 2013	<i>La ferme de la Mercy Chenoise</i>	<i>F. Mandon (CP) – R. Joachim (CP)</i>
27 mai 2013	<i>Muséum d'histoire naturelle Paris</i>	<i>V. Prêt (CE2) – S. Combelas (CE2 /CM2)</i>

Cette année encore, chaque élève bénéficiera de deux sorties. La mise à disposition par la mairie d'un bus pour les enfants de CLIN qui permet le regroupement de deux classes. Pour d'autres, les enseignants ont loué un bus auprès de la CIF(523 €).

Tout au long de l'année, les classes peuvent s'inscrire aux expositions à l'Atelier, assister à des spectacles proposés par le CMCL à la salle Jean Vilar.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, tous les élèves découvriront le film « Pollen » au cinéma Le Concorde.

Mme ANGLARD, parent élu, soumet l'idée d'instaurer le tri sélectif à l'école (trier les déchets des enfants prenant leur goûter à l'école, par exemple). Cette proposition pourrait être l'objet d'une discussion autour d'un projet.

Mme DOUTRELEAU précise que le SMITOM intervient chaque année dans les classes du cycle 3 afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.

☑ Classes de neige

Les élèves des classes de M. Berthelot, Melle Gateau et Mme Combelas sont partis en classe de neige aux Houches du 1^{er} au 14 février.

Mme COMBELAS, Mme GATEAU dressent un bilan moyen de ce séjour : navettes non adaptées dans les premiers jours, gestion des animateurs, restauration. La mairie a été avertie de ces dysfonctionnements et une réunion bilan est programmée avec le prestataire.

Les enfants ont bien profité des activités proposées : visite d'une fromagerie, ski, raquettes, découverte de l'environnement et du climat (beaucoup de neige, pas de soleil) et sans oublier les activités d'enseignement reçues en classe. Les parents ont pu suivre le déroulement de ce séjour grâce au blog mis en place par les enseignants.

❖ Vie scolaire

☑ Emploi de vie

Le contrat de Mme BAUDOUIN Hélène est renouvelé pour une durée de 6 mois à compter du 30 mars 2012.

☑ Activités périscolaires

Mme ZCHYCHIER-REMOADI, parent élu FCPE, souhaite qu'un règlement soit élaboré afin de fixer les conditions de fonctionnement du temps périscolaire. Elle déplore l'absence d'une réunion cette année avec les animateurs. M. MARION a pris note de cette intervention et se rapprochera des services concernés afin de fixer une date de réunion.

❖ Sécurité – Hygiène - Travaux

☑ Passage de la commission de travaux en janvier. Une liste de petits travaux est transmise régulièrement aux services compétents.

- Les enseignants renouvellent leur demande de mise en peinture des classes, des couloirs et rénovation du préau.
- Les portes extérieures ne sont pas adaptées pour des enfants (difficulté pour les ouvrir)
- La demande des enseignants concernant l'équipement informatique reste sans réponse à ce jour. (augmentation du nombre de postes, connexion à Internet dans les classes)

Les parents élus souhaitent être invités lors de ces rencontres sur le site. Mme DOUTRELEAU sollicitera les services compétents afin d'étudier cette possibilité.

☑ Des dysfonctionnements dans les toilettes : encore des fuites dans les WC adultes et enfants.

Qu'en est-il du remplacement de M. ALI dont le contrat arrive à terme fin février ? Le conseil d'école souhaite que ces locaux soient nettoyés au moins deux fois par jour. 310 élèves fréquentent l'école, ce qui multiplie les passages dans ces locaux.

☑ **Intervention des agents d'entretien** : Depuis le début de l'année, certaines classes ne sont pas nettoyées, les poubelles non vidées lors des absences du personnel intervenant sur l'école. Le personnel polyvalent étant employé sur d'autres sites, le remplacement des absences se révèle difficile.

☑ Service Minimum d'accueil (SMA) lors des journées de grève

Pourquoi la mairie ne met pas en place le SMA ? Mme le maire a expliqué lors de la réunion du 21 février qu'elle ne pouvait pas déployer des moyens humains compétents dans un délai souvent très court.

☑ Travaux sur l'école Maternelle Emile Zola

Les travaux débuteront pendant les vacances d'été. Toutes les classes seront transférées dans le parc Maurice Thorez. Les écoles maternelles et élémentaires du secteur travaillent sur une organisation qui permettra aux familles de déposer un enfant à l'école Barbusse et un autre à la maternelle. Les horaires d'entrée et de sortie de la maternelle seront modifiés.

❖ Kermesse – Fête de la ville

Kermesse : date retenue vendredi 7 juin à partir de 18 H. Une réunion préparatoire à laquelle tous les parents seront conviés est fixée au Mardi 2 avril à partir de 18 H.

Fête de la ville avec Carnaval : samedi 15 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 H 40.

Mme Doutreleau remercie les membres du conseil d'école et les sollicite pour la remise en ordre de la salle.

Mme CHARLET, secrétaire de séance

Mme DOUTRELEAU, directrice de l'école